Image not found or type unknown

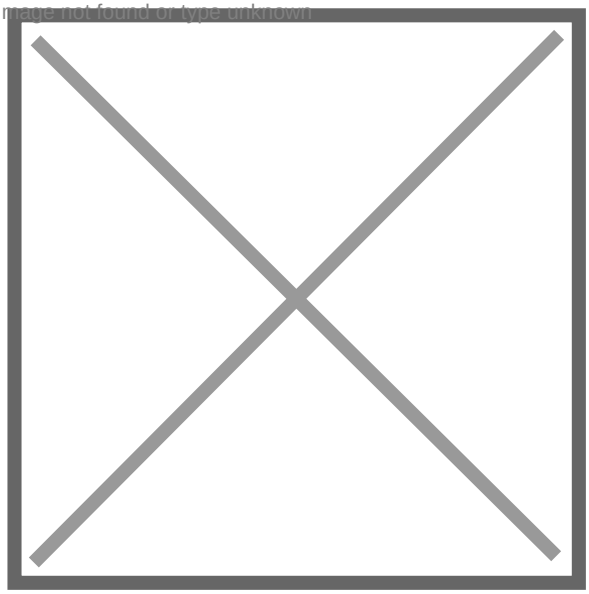

Garde d'enfant lors d'une séparation d'une union libre

Par **pepi_old**, le **05/08/2007** à **16:22**

je suis belge et réside en france je vis en union libre avec un francais et nous avons une petite fille de 3 ans.Rien ne va plus entre mon son père et moi, et je désire retournée en Belgique avec ma fille en autorisant son père à venir voir sa fille autant de fois qu'il le veut, il refuse et veut la garder avec lui.Quelles sont mes droits et puis-je partir avec elle sans risque d'etre accusée d'enlevement d'enfant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés